



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **29**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) 2025 – Forges MONDIÈRE

- N°20.4 -

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

ID : 063-216304303-20250414-250414_204-DE

S²LO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ ;

C.M. 14.04.2025
 - N°20.4 -

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2025 – FORGES MONDIÈRE

- **Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
- **Vu** la loi n° 92-125 du 6 février 1992, prévoyant la possibilité pour les communes de voter des autorisations de programme ;
- **Vu** le décret n°97-175 du 20 février 1997, précisant les modalités d'application des autorisations de programme/crédits de paiement ;
- **Vu** les articles L1612-1, L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- **Considérant** le caractère pluriannuel de certaines opérations ;
- **Considérant** les objectifs de ces opérations ;
- **Considérant** qu'une annexe au budget doit retracer la situation de l'ensemble des AP/CP décidés par le Conseil Municipal ;
- **Considérant** que les AP/CP font l'objet d'un suivi comptable permettant de connaître leur situation et de proposer les éventuels ajustements à la décision du Conseil Municipal ;
- **Considérant** qu'il existe encore des engagements non soldés pour cette opération ;

Forges MONDIÈRE											
Opération (S1)											
Coût total opération :	938 911,16 €	TTC									
Autofin. fin de programme votée :	938 911,16 €	TTC									
Subvention notifiée :	276 000,00 €	Médiat Michelin									
	149 722,00 €	Etat - DRAC									
Subventions encombrées :	80 000,00 €	Conseil Régional AURA									
	88 665,70 €	Département									
Total Sub. Encombrées	149 665,70 €										
Affectation comptable	Budget prévisionnel de l'opération	Réalisations 2024	TOTAL REALISE AU 31/12/2024	Solde de l'opération à réaliser	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Dépense : Chapitre 23	938 911,16 €	35 687,35 €	45 893,68 €	892 297,48 €	892 297,48 €	- €	- €	- €	- €	- €	938 911,16 €
Recette : Chapitre 13	460 722,00 €	- €	- €	460 722,00 €	460 722,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	460 722,00 €
Médiat Michelin	276 000,00 €	- €	- €	276 000,00 €	276 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	276 000,00 €
DRAC	184 722,00 €	- €	- €	184 722,00 €	184 722,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	184 722,00 €
Recette : Autofinancement	323 568,28 €	34 013,12 €	41 219,44 €	279 348,85 €	425 721,33 €	- €	146 372,48 €	- €	- €	- €	323 568,28 €
Recette : FCTVA	153 900,88 €	1674,24 €	1 674,24 €	152 226,63 €	5 854,15 €	- €	146 372,48 €	- €	- €	- €	153 900,88 €
Solde opération	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 22 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX, Philippe BARRAU) ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Sérap ALP, Yoann BENTJAC, Farida LAID) :

- **Approuve** l'AP/CP – Forges MONDIÈRE ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNÉ

Le Maire,



Stéphane RODIER